

La Petite Tunisie

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
Tunisie, Constantine et Tripolitaine,	10 fr.	6 fr.
France et Algérie,	12 »	7 »
Etranger,	15 »	8 »

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : **Em. LACROIX**

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS. — Rues d'Italie et Hannon, 2 — TUNIS

INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echo 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Fait divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4^e page, 0,40 la ligne.

PAYABLES D'AVANCE

LA PIEUVRE MUNICIPALE

LETTRE A LOUBET

Tunis, le 25 mars 1903.

A Monsieur le Président de la République, Paris.

Monsieur le Président,

Lorsqu'on apprit à Tunis que le Président de la République allait nous faire l'honneur de venir en Tunisie, ce fut un débordement de joie dans toute la Colonie française républicaine, pas celle qui fréquente à la Résidence, pour la bonne raison que la maison de France — amère ironie! — c'est ainsi qu'on l'appelle, n'est ouverte qu'aux pires ennemis de la République.

Notre joie, Monsieur le Président, de saluer le premier magistrat de la République est toujours aussi grande; mais les républicains de Tunisie se demandent anxieusement si vous pouvez bien venir dans un pays où la liberté de penser et d'écrire n'existe pas, dans un pays où les journaux sont obligés de déposer un cautionnement?

Il paraît que mon journal, parce qu'il marche ferme pour la République est seul la cause du maintien de cette profanation de la liberté de la presse; si cela est exact, pour prouver mon ardent attachement à votre personne et à la République je serais prêt à cesser mes attaques contre ce décret anti libéral, pour me servir de l'expression de M. Pichon lui-même.

Mais il sera pénible, Monsieur le Président, à tous les républicains de vous voir fouler un pays d'où la liberté d'écrire, ce droit chèrement conquis par nos pères, est odieusement bannie.

Monsieur Léon Robelin, Secrétaire général de la Ligue de l'Enseignement disait dernièrement aux républicains de France, à ses collègues de la Ligue pour les engager à venir prendre part au congrès laïque qui s'ouvrira sous peu à Tunis.

« Allez à Tunis, mes chers amis, parce que vos compatriotes vous y appellent; parce qu'ils ont une lutte ardente, implacable à soutenir, parce qu'ils ont besoin de votre reconfort et de votre encouragement, parce que la terre du protectorat demande à être protégée par vous, parce qu'il faut que les républicains de France arrivent à la rescousse des républicains de la Régence. »

Cet éloquent appel ne dit que trop que nous sommes gouvernés par un Résident qui a renié son passé politique, ses années de luttes à la Justice aux côtés de Clémenceau pour entrer dans le giron de l'église et de la réaction.

Aussi, Monsieur le Président, les républicains s'adressent-ils en dernier ressort à vous, espérant en votre républicanisme pour les faire débarrasser de cet odieux cautionnement qui les ravale plus bas que les indigènes, puisque ceux-ci n'y sont pas astreints.

C'est dans cet espoir que j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Président de la République, votre dévoué et respectueux serviteur.

Em. LACROIX.

Rédacteur en Chef de la Petite Tunisie

Cette lettre a été adressée le 28 mars sous pli recommandé.

TUNIS, LE 2 AVRIL 1903

PAUVRE IMPUISSANT !

Quand M. Pichon fut nommé Résident Général en Tunisie, tout le monde pensait que la situation politique qu'il s'était créée avant d'entrer dans la diplomatie serait un puissant atout pour le pays.

Mais on ignorait que pour forcer les portes des Affaires Etrangères il avait dû faire litière de son passé politique, ce qui lui avait aliéné pas mal de sympathies sans lui attirer un seul ami du côté de ses adversaires de la veille.

Aussi, mal vu d'un côté, peu prisé de l'autre, ce n'était plus qu'une épave que les événements de Chine ont remise un instant sur l'eau tant que la vérité n'a pas été connue.

Aujourd'hui tout le monde, même au fond des campagnes, sait à quoi s'en tenir sur le rôle joué par lui en Chine. Il n'est pas beau, malgré la Croix de commandeur qui est venue récompenser ses services et le haut poste de Tunis qui lui est échoué.

Néanmoins la situation de Résident Général doit être assez élevée pour donner à son détenteur assez d'influence pour solutionner n'importe quelle question, surtout lorsqu'il s'agit de l'intérêt du pays qu'il gouverne.

Or M. Pichon s'est, dit-il, démené à Paris pour nous doter d'une cour d'Appel que personne ne lui a demandée; et pour la création du Crédit Foncier et l'installation du notariat.

Aucune de ces questions n'a eu la moindre suite.

Pour le crédit foncier on lui a jeté de la poudre aux yeux avec l'envoi d'un délégué des banques qui étudierait la question; le notariat, lui a-t-on dit, est subordonné à la création de la Cour d'Appel et comme personne ne veut de celle-ci en résulte que le Crédit Foncier et le notariat sont renvoyés aux Calendes grecques, ce qui fera empirer un peu plus la situation après les nombreuses années de mauvaises récoltes que nous avons eues.

Que peut faire un pays sans crédit Foncier et sans notariat comme complément indispensable du premier.

M. Pichon a les mains plus liées que son prédécesseur qui avait su capter l'amitié d'Hanotaux; lui n'a su capter que des amitiés réactionnaires qui doivent être loin de le recommander à la sollicitude du gouvernement.

Aussi, malgré le démenti qu'il a cru devoir faire communiquer à la presse il sent tellement bien le terrain fléchir sous ses pas qu'il n'a plus qu'une idée, celle de quitter un pays où sa parfaite nullité est aujourd'hui sérieusement établie.

Du reste, il n'a créé ses fameuses commissions que pour cacher son ignorance crasse et couvrir sa paresse qui a sauté aux yeux de tous.

Nous plaignons sincèrement ce malheureux qui boit en ce moment

à petites gorgées le calice jusqu'à la lie.

Pauvre impuissant !

Em. L.

Le bruit court avec persistance que M. Giuseppe Attia, administrateur délégué des Stations Hivernales et de beaucoup d'autres sociétés, sera décoré de la Légion d'Honneur lors du passage de M. Loubet, sans doute pour services exceptionnels.

Cette nouvelle a d'autant plus lieu de nous étonner que M. Attia, sujet italien, n'oublie pas — et c'est justice à lui rendre — qu'il est avant tout italien.

C'est ainsi qu'il est administrateur-délégué de la Coopérative Italienne dont le but n'est certainement pas de favoriser l'œuvre de la France en Tunisie, administrateur ou gros actionnaire du journal l'Unione, bien connu, qu'il a sauvé du naufrage, membre de la Chambre de Commerce italienne, etc., etc.

Si ce sont là des titres pour l'obtention de la croix de la Légion d'Honneur avec celui de créateur de la gare municipale qui ruine Tunis, M. Attia mérite de la recevoir, elle fera le pendant à celle de chevalier de la Couronne d'Italie qui brille à sa boutonnière.

Nos félicitations quand même à M. Attia. Il est très fort.

MEDAILLON

L'amour dans l'escalier

Il y a des gens qui trouvent que les alcôves conjugales et les chambres meublées d'hôtels hospitaliers, ne sont pas lieux suffisants aux doux ébats érotiques, et qui, pour le prouver, se livrent aux incongruités les plus inattendues et les plus déplacées.

Témoin le fait suivant, d'autant plus authentique que votre cher sous-signé en fut le spectateur hilare, il y a peu de jours.

Vous connaissez peut-être, ou vous ne connaissez pas le petit X... fils très barbu, très court et très élégant d'un célèbre failli tunisien qu'Alger l'antijuive nous envoya, en une année de troubles de races.

Le petit X... est fort coureur; occupation qui, lorsqu'on a le gousset garni, est des plus agréables à exercer. Sans doute, l'autre jour, ayant réussi, en bon chien chassant de race, à lever une beauté aussi brune que jouttue et de noir habillée, il ne voulut pas se tracasser à la recherche d'un endroit propice pour goûter aux plantureuses charmes de sa peu farouche compagne...

Et ne trouva rien de mieux que d'entrer au 2 de la rue Hannon, dans l'immeuble de la Petite Tunisie d'où précisément sortait Jacques Cœur, à la recherche d'un de ces frivoles sujets qu'il sait si bien traiter de sa plume magistrale.

— Je suis modeste, hein !

Flairant le sujet cherché, je me postai aux aguets en un sombre coin, et vis le petit X... qui, ayant choisi dans le soubassement de l'escalier un lieu favorable à ses amoureux desseins, invitait la belle à s'unir à lui dans une voluptueuse prière mimée à Cupidon.

Ce à quoi, ils procédèrent séance tenante devant votre serviteur effarouché et scandalisé, mais enchanté d'avoir trouvé, sans trop de peine, un médaillon à vous offrir aujourd'hui.

C'est égal, il faut avoir un sacré culot pour confondre les escaliers de la Petite Tunisie avec le lit mœlleux d'une chambre à coucher !

Il faut être le petit X... pour oser ça !

JACQUES CŒUR.

Notre campagne contre certains auxiliaires de la justice a fini par porter ses fruits grâce à la... bienveillance de l'un d'eux qui a pris le paquebot pour aller

respirer un air plus pur sous d'autres cieux.

Nous remercions, bien sincèrement ce monsieur d'avoir ouvert les yeux de dame Thémis qui s'est empressée de prendre des dispositions pour empêcher la récidive de départ aussi précipité en oubliant le p. c.

Nos Echos

Nous avons reçu la visite de M. Louis Fisquet, inspecteur de la Compagnie des Timbres Gratuits, qui nous a assuré que sa société est ce qu'il y a de plus en règle avec la loi, et qu'elle a ses statuts déposés, conformément à celle-ci, au greffe du Tribunal de Montpellier.

Nous avons exposé à M. Fisquet que si nous avions nettement posé la question que l'on sait, nous visions moins la Compagnie elle-même, que certains personnages au passé quelque peu douteux dont elle a fait ses intermédiaires avec le public sur la foi de renseignements complaisants.

On ne peut que regretter que certaines maisons, trompées par la coterie indécente des petits renseignements, se fassent représenter par des blancs-becs, ou par d'anciens faillis.

Une tentative charitable qui a bigrement mal réussi, c'est bien l'appel de notre confrère de la Dépêche en faveur des sinistrés du Cap Bon.

Est-ce parce qu'il s'agit d'indigènes à secourir, ou bien parce que les Tunisiens sont dans la déche la plus noire provoquée par le tripot municipal que l'élan charitable a été si mou ?

Lorsque M. Loubet viendra à Tunis, M. le baron d'Anthouard, 1^{er} secrétaire d'ambassade, délégué à la Résidence Générale, qui possède comme son Pichon, une victoria, ne pourra pas s'empêcher de la mettre à la disposition des ministres qui accompagneront le Président.

Et ce ne sera pas une chose banale que de voir ces républicains véhiculés dans une voiture aux armoiries de la maison d'Anthouard de Wasserwas !

Et dire que nous sommes en république !

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos amis que la Petite Tunisie vient de fonder une agence immobilière, depuis longtemps réclamée par ses lecteurs.

La direction de cette agence a été confiée à M. Victor Timsit fils aîné, notoirement connu à Tunis, tant par sa probité, que par sa compétence professionnelle parfaite pour tout ce qui touche les ventes, achat et location de terrains, immeubles et fonds de commerce hypothèques et autres opérations.

Voir nos annonces se rapportant à cette rubrique en troisième page.

Nous avons l'honneur d'informer le public que nous avons spécialement chargé M. J. Ganouna de notre service de publicité.

Nous prions donc messieurs les

commerçants de lui réserver bon accueil.

Les bals des Commerçants marchent de triomphe en triomphe.

Après l'éclatant succès remporté par celui de cette année, sous la présidence de M. Motta, habilement secondé par MM. Faure, Rose, Régis-Petit, etc., etc., nous ne savons plus ce qu'on pourra faire les années prochaines.

Le 3^e bal des Commerçants laissera comme ses devanciers un impérissable souvenir dans la mémoire des assistants.

Très sincères félicitations au Comité et en particulier à M. Motta.

Retour de France

Mardi, dernier, M. Clément Chemla, des Magasins du *Petit Louvre*, est rentré de Paris rapportant les hautes nouveautés de la saison de printemps.

Les beaux chapeaux, les riches ombrelles, les élégantes toilettes vont vite être choisies et enlevées par nos mondaines.

Le *Petit Louvre* va ainsi contribuer au succès des prochaines fêtes en l'honneur de l'arrivée du Président de la République grâce aux choses exquises de bon goût dont il va parer nos élégantes.

Nous avons appris, avec plaisir, que nos amis G. et E. Licari, les distillateurs bien connus et estimés, avaient obtenu une médaille d'or au concours général agricole de Paris pour leurs vins, récolte de 1902.

Félicitations.

Depuis quelque temps le journal *Les Clochettes* publie des correspondances tunisiennes, des poésies (?), des contes, signés d'un certain Félix Flack, lequel n'est autre qu'un petit bonhomme de seize ans, qui ferait bien mieux d'aller user ses fonds de culottes quelques années encore sur les bancs d'une école, que de divaguer en un style amphigourique dans les colonnes d'une revue trop hospitalière.

Son conte *carthaginois* paru dans les dernières *Clochettes* a mis le comble à notre étonnement de voir notre confrère constantinois accueillir si facilement les bourdes dont ce conte pullule.

C'est demain soir qu'aura lieu le grand bal organisé au profit de l'Hôpital israélite.

Les cartes seront rigoureusement exigées à l'entrée aussi les personnes désireuses d'assister à cette fête qui, par oubli, ou pour toute autre cause, n'en auraient pas reçu sont priées de s'adresser à M^e Mossé, l'avocat bien connu.

NOUVELLE A LA MAIN

Des enfants jouent place de la Gare Française. Ayant épuisé toute la série des passe-temps, ils tiennent conseil pour décider à quoi qu'on va jouer.

Alors, le petit Larfouillat, fils d'Auvergnat, de proposer :

— Si nous jouons à pichon-vole ?
...Pauvre homme ! voir son nom profané par un enfant !

HUNYADI JANOS

La meilleure eau purgative naturelle

La Pieuvre Municipale

En fustigeant avec la dernière énergie cette municipalité inconsciente qui a osé passer cet invouable contrat avec l'*Hivernale*, nous savions remplir un devoir de salubrité publique dont la population honnête et travailleuse nous sait un gré infini.

Et qu'elle le sache bien, nous ne nous taisons que lorsque tous ceux

qui ont trempé à un degré quelconque ou joué un rôle dans l'accomplissement de cette œuvre de ruine, auront déguerpi d'une fonction qu'ils détiennent contre la volonté publique.

Depuis l'ouverture de ce vide-gousset nous n'avons cessé de protester contre le scandaleux octroi d'un monopole que la Municipalité n'avait pas le droit d'accorder, puisque contraire à la loi; nous n'avons cessé de nous élever contre le cadeau quasi-royal fait à une société qui ne nous a apporté en échange que la misère dans nombre de foyers.

Et nous avons cité mille cas, permettant à ces conseillers peut-être trompés qui gèrent aussi mal les intérêts de la ville de briser un contrat aussi manifestement répréhensible.

Pire que des sourds la camarilla municipale laisse passer l'oragé sans broncher, tandis que la galerie criait à la chienlit !

Mais nous ne nous attendions pasertes au coup de théâtre, c'est le cas où jamais de le dire, de la semaine dernière.

Sans crier gare, le Directeur, M. Sammarcelli, louagé jusqu'alors à cinq cents francs par mois, par *certain* de nos confrères était mis à pied et brusquement congédié.

Est-ce à dire que M. Sammarcelli était un incapable au dessous de sa tâche ?

Pas le moins du monde, M. Sammarcelli, induit en erreur par un homme fatal avait tablé sur un chiffre de... recettes supérieur à ce qu'il pouvait être. Il dut voir bientôt qu'on l'ava it trompé, mais le mal n'aurait cependant pas été irréparable si préalablement on l'avait laissé faire.

Mais l'administration fermière travaillée par un petit juif, plein d'ambitions, que nous avons connu colleur de bande chez un confrère, tomba dans le piège depuis longtemps prémédité et muri d'arriver à la direction du Casino coûte que coûte.

Il importait sans doute peu à celui-ci qu'il y ait contrat ou non avec dédit à la clé et quel dédit, mes seigneurs ! pour qu'il atteigne son but.

Mais aujourd'hui les conséquences apparaissent clairement et nettement.

Le Casino de Tunis est pour longtemps perdu. Que la Société fermière consente ou ne consente pas un nouveau sacrifice de cinq cent mille francs ou plus.

L'écho du coup de théâtre s'est déjà répercuté dans toutes les stations fréquentées par le monde spécial des salles de jeu.

Maintenant que va-t-il advenir ?

Où M. Sammarcelli sera replacé à la tête d'un établissement d'où on l'a chassé comme un malfaiteur. Où il devra recevoir la forte somme si elle est existante, car on ne fera admettre à personne pas même au tribunal qu'il était au dessous de sa tâche, alors c'est la demande en déclaration de faillite !

On aurait dû envisager toutes ces conséquences avant de prendre des mesures aussi radicales tant vis-à-vis de lui que du personnel licencié, soit-disant, par mesure d'économie alors qu'on n'en opérera aucune avec lascars aux dents longues et pointues, comme en ont généralement tous ces gens de casinos.

Nous marquons les coups et verrons quel parti va prendre notre incomparable Conseil municipal.

Menus-Dires

Un candidat rigolo

Une élection municipale doit avoir lieu dimanche, à Paris, dans le dix-septième arrondissement.

Parmi les candidats en présence, il en est un, M. Jules Laurens — un nom à retenir — qui ne nous paraît pas tout à fait dénué de bon sens.

Il s'annonce, dans ses affiches, comme « républicain, radical, socialiste et révolutionnaire, anarchiste, nationaliste, mabouliste, galetiste, pognonniste et surtout fumiste. »

Comme on le voit, notre homme tient à représenter toutes les nuances, toutes les opinions.

Mais ce qui est encore mieux, c'est son programme.

Il demande la décoration d'office de tous les citoyens — une réforme, entre nous, qui est réclamée depuis longtemps — la déclaration d'utilité publique des palmes académiques, une réglementation énergique des belles-mères, la nomination de la Grande Thérèse comme trésorière générale de France, la création d'un « ordre vinicole » pour tous les cabaretiers, celle d'une école municipale de cambriolage, le lavage des rues à l'eau de Cologne et enfin la suppression de tout ce qui nous rase, vermine, confédérés, concierges et candidats... il eût pu ajouter les mauvais résidents, pendant qu'il y était.

On dira ce qu'on voudra, mais il y a du bon dans ce programme, et beaucoup de programmes qui ont la prétention d'être sérieux, ne le valent certainement pas.

Pour ne parler que du lavage des rues à l'eau de Cologne, il y a des villes — citons-nous Tunis-la-Phaïte ? — où cette mesure serait joliment bien accueillie.

Et puis, quand M. Laurens demande la suppression des candidats, nous ne trouvons pas que la chose soit si ridicule.

— A quoi cela sert-il ? comme dit l'autre.

En somme, M. Jules Laurens se calomnie. Ce n'est pas un fumiste ; c'est un sage. Aussi n'aura-t-il même pas une voix.

DIXI

Les calotins juifs !

Au Talmudiste anonyme qui m'inonda de sa prose.

Vous m'adressez là, mon brave talmudiste, une missive excessivement cocasse, éminemment drôle ; et je m'en serais voulu toute ma vie de ne pas faire cas de vos chaleureuses périodes, quelque peu tirées par les cheveux, cependant, et si peu, oh ! si peu françaises !

Il est juste de dire qu'un bonhomme qui passa des nuits blanches sur des *talmuds* poussiéreux, je le suppose, du moins, on ne peut imputer à crime d'écrire le français comme une vache hébraïque.

Vous me criblez d'anathèmes et vous appelez sur moi toutes les foudres du grand *Yahvé* !

Brave cœur, va !

Et pourquoi tout cela ? Parce que j'ai osé dire — impudent que je suis ! — que des rabbins, il n'en faut pas, et que le cléricanisme juif est à combattre ardemment. Voyons entre nous, talmudiste de mon cœur, avouez-le moi en toute sincérité, que trouvez-vous de bien bon dans le rabbinat en particulier et la cléricaille en général ?

Dites-moi, homme aussi éminent qu'hébraïquement lettré, dites-moi, si vous avez des enfants, consentirez-vous à les confier de bon cœur à la férule d'un rabbin ignare qui leur abrutira la cervelle d'un fatras de religiosités et de choses démodées et cela pour longtemps ?

Jugez par vous-même, perspicace talmudiste, je parierais ma part de Paradis — y irais-je ? — que vous avez eu l'esprit formé, ou déformé, par une éducation toute rabbinique. Sauf le respect dont je ne dois pas me départir envers votre anonymat, je suis obligé de vous dire que vous n'avez pas fait preuve, dans votre chiffon de lettre, d'une intelligence, ce qu'on appelle exubérante.

Vos propos, ô fervent rabbiniste, me semblent frappés au coin de la parfaite imbécillité, soit dit sans offenser votre Grandeur. Convenez cependant que le passage suivant de votre épître dénoterait dans vos méninges une dose un peu forte de crétinisme. Vous me dites en effet :

« Cessez donc d'insulter, dans la personne de ses vénérables chefs, la religion israélite ; autrement la malédiction du Dieu de nos pé-

res, retombera sur vous et sur votre famille ! »

Il faut que le Dieu de vos pères ait, fichtre, du temps de reste pour s'occuper d'un inoffensif publiciste qui ne cherche que le bien de Dieu en tapant sur des rabbins qui le servent fort mal en abrutissant leurs contemporains.

Vous me dites encore, mon cher ami, (je vous appelle *ami*, donc je ne vous en veux pas) que « si je refuse de publier dans mon journal ce que vous m'écrivez, je serai, vous me le dites franchement, le plus vil et le plus lâche des hommes. »

Eh, bien ! je vous le dis, moi, plus franchement que vous, si possible, que de moi, qui veux bien faire cas de vos divagations baroques pour amuser un tantinet mes lecteurs, et de vous, qui lancez l'excommunication et bavez l'outrage du haut de votre talmudisme anonyme, le plus vil et le plus lâche des deux n'est pas celui que vous croyez.

En attendant le plaisir de me dilater la rate par une nouvelle lettre de vous, je vous confirme l'expression de la considération en laquelle je tiens votre idiotie, et vous présente humblement mes salutations les moins rabbiniques.

G. C.

Interview de commande

Où sont les punchs et les vivats d'antan !

Devant la réception plutôt sibérienne de la Colonie, M. Pichon au saut du bateau s'est fait interviewer par nos confrères quotidiens pour faire avaler ses couleuvres.

...Malheureusement elles étaient trop grosses aussi n'a-t-il pas réussi à les faire digérer.

Nous ne nous attarderons pas à prouver par A plus B qu'il n'a rien fichu pendant son long séjour dans la capitale, personne n'en doute. Il est de bon ton, aujourd'hui, de se trouver à Paris au moment des fêtes du carnaval et c'est pourquoi il y est allé, soi-disant, arrêter le programme du voyage de M. Loubet en Tunisie.

Nous savons bien que l'art de la diplomatie consiste à faire admettre les plus gros mensonges pour des vérités.

Il s'est donc rendu à Paris d'abord pour se reposer de n'avoir rien fait pendant ses quatre mois de présence à Tunis et ensuite pour plaider les circonstances atténuantes en faveur de quelques-uns de ses mamelucks qu'ils voudraient faire entrer dans les cadres de la Légion d'Honneur pour avoir la paix.

Il y a déjà passablement de brebis douteuses dans notre ordre national, pour en augmenter le nombre pour faire plaisir à cette Excellence.

Nous savons que le gouvernement l'a pensé ainsi, c'est ce qui explique la note de la *Dépêche* disant que les croix réservées à la Tunisie seront peu nombreuses.

Le rejet de ses propositions ayant fait l'effet d'une douche froide, et prévoyant le mécontentement de ses courtisans il a pensé que la double maladie de Mme et M. Révoil pousserait celui-ci à imiter son prédécesseur M. Jonnard, qui s'est démis de ses fonctions ne voulant pas laisser ses os dans le palais gubernatorial de Mustapha-Supérieur.

Comme il avait été candidat au gouvernement général de l'Indo-Chine il l'a été aussi à celui de l'Algérie ; mais M. Révoil n'étant pas disposé à résilier sa haute fonction, il s'est empressé de faire parvenir à la presse quotidienne un communiqué cousu d'un fil blanc qui n'a trompé personne :

C'est absurde a dit M. Pichon. Je n'ai pas de plus vil désir que de rester en Tunisie, surtout en ce moment où j'ai l'espoir de solutions prochaines et conformes aux désirs de la Colonie.

Quelle tartufferie !

— On a même donné, déjà, le nom de votre successeur, qui serait le fils du Président du Conseil.

— Je sais tout cela. Et il est même possible que j'envoie, à ce propos, un « communiqué » à la Presse locale. Je vous répète qu'en ce qui me concerne, non seulement je ne brigue pas le poste de M. Révoil, mais encore je souhaite vivement de demeurer ici. Quant à M. Edgard Combes, il est parfaitement possible qu'il cherche une situation comme

celle dont on le dote par avance. Cela, je l'ignore et n'en ai pas entendu parler à Paris. Il n'a pas été question de cela.

— D'ailleurs, que deviendrait M. Révoil dans la combinaison ?

Quelle tendresse, hein !
Je me le demande. M. Révoil ne pourrait occuper qu'un poste très élevé. Son état de santé, seul, a permis de faire toutes ces suppositions, qui ne reposent sur rien de sérieux.

— Est-il vrai que vous ayez envisagé avec le ministère des affaires étrangères la possibilité de rapporter le décret sur le cautionnement des journaux.

— Nullement. Nous n'en avons pas parlé. Personnellement, je ne suis pas partisan du cautionnement, dont le principe est certainement *antilibéral*. Mais il y a peut-être, ici, des considérations que l'on pourrait invoquer en faveur du maintien de cette mesure. En tous cas, je ne m'en suis pas occupé durant mon séjour à Paris. J'avais à traiter des questions plus importantes.

Voyez-vous ce républicain qui avait des questions plus importantes à traiter que celle de la liberté de la presse et de la suppression du cautionnement !

Et ça ose se dire républicain !
Allons, allons, monsieur, il y a longtemps que nous vous avons percé à jour.

Du reste, un homme vous connaît bien et surtout mieux que nous : c'est Clémenceau après Pelletan.

Nous savons ce qu'ils pensent l'un et l'autre de votre personne. Si nous étions en France nous vous le soufflerions dans le tuyau de l'oreille.

Mais à quoi bon ? le public est aujourd'hui édifié et ce ne sont pas vos thuriféraires qui lui donneront le change.

Il n'y a que vos ciréurs de bottes qui vous prennent encore pour ce que vous n'êtes plus.

Ce qui explique vos tendresses pour tout ce qui n'est pas républicain en Tunisie.

A propos de la publication dans l'Officiel de la liste des médecins, nous nous demandons à quels errements obéissent ceux qui ont couché sur cette liste une longue théorie de Toubibs aux noms arabes ou juifs, exerçant sans diplômes ni parchemins, raccommodeurs de fractures à l'aide d'amulettes, et guérisseurs de migraines avec des bouillons de lézards. C'est là un véritable danger pour la catégorie de la population qui se confie à leurs soins.

La convention invouable

Entretien du Parc

Art. 44. — Le concessionnaire ne pourra, sans autorisation spéciale de la Municipalité, suspendre, attacher ou appuyer quoi que soit aux arbres du parc voisin de l'établissement.

Il devra supporter les dommages que son exploitation aurait à souffrir du fait de l'exécution des travaux que la Ville jugerait à propos de faire aux abords et dans le voisinage de l'emplacement concédé (travaux neufs, d'entretien, élagage, irrigation, épandage, semences, etc.).

Inscriptions. — Affiches

Art. 45. — Dans le parc, les inscriptions et affiches concernant le Café-Restaurant seront d'un modèle agréé par l'Administration.

Commission d'administration de contrôle

Art. 46. — Une commission de quatre membres au moins, nommée par la Municipalité, visitera chaque année, dans le courant du mois d'octobre, tous les locaux et services du Théâtre-Casino, du Café-Restaurant et de leurs annexes, afin de s'assurer s'ils sont en bon état d'entretien et d'exploitation et si les conditions du présent contrat sont bien et fidèlement remplies.

Toutes les réparations devront être faites en temps utile et, en cas d'urgence reconnue, à la première réquisition de l'Administration municipale, sous sa surveillance et son contrôle.

En cas de retard, de négligence ou de refus de la part du concessionnaire, il y sera procédé d'office par les soins de la Ville et aux frais de ce dernier. (à suivre).

Maladies des Yeux

La consultation privée du Docteur Cuénod a lieu maintenant, dans le nouveau cabinet de consultations particulières de sa clinique (1, rue Zarkoun), les lundis, mercredis et vendredis, de 3 h. 1/2 à 5 h. de l'après-midi.

Chronique locale et régionale

Un danger

Aux piliers des premières arcades de l'Avenue de France sont cloués, à hauteur d'homme, des crampons gigantesques ayant servi à accrocher des tableaux-réclame. Les tableaux n'y sont plus, mais les énormes clous restent, danger permanent pour le passant qu'ils risquent d'aveugler ou d'estropier.

Parions qu'on ne songera à les enlever que le jour où ils auront causé quelque accident !

Changement de domicile

M. Victor Timsit aîné, à l'honneur de porter à la connaissance de ses clients que depuis le 1^{er} avril, ses bureaux sont transférés Rue Hannon 2 à l'Agence Immobilière de la Petite Tunisie.

Exploits d'huissier

Nous sommes obligés de revenir à la charge et d'appeler l'attention de M. le Procureur de la République sur les opérations très peu régulières d'un huissier de l'intérieur.

Ce fonctionnaire fait, paraît-il, preuve d'une ignorance quasi-totale de ses attributions, ayant été simple fonctionnaire des contrôles avant d'occuper ce poste.

Avec cela d'une arrogance à nulle autre pareille à l'égard de la population.

Il opère des saisies sans témoins, et ne daigne même pas, pour dresser un protêt, arriver jusqu'au domicile du protesté, se contentant de parler à la personne d'un gamin de huit ans.

Nous voulons croire que le Parquet voudra mettre un terme à de pareils procédés et rappeler à l'ordre le personnage délinquant.

SERVICE IMMOBILIER

De la "Petite Tunisie"

— On achèterait l'Enzel rachetable à 16 annuités, sur immeuble de rapport.

— Nous prions les personnes disposant de capitaux de n'importe quelle importance de se faire inscrire gratuitement.

Étude de M^e Charles PIETRI, avocat-défenseur près le Tribunal civil de première instance de Tunis, y demeurant, rue des Maltais, numéro 8.

VENTE aux Enchères Publiques sur saisie immobilière sur renvoi.

EN UN SEUL LOT DE :

1^o Un Immeuble

élevé d'un premier étage sur rez-de-chaussée, construit en pierres et couvert en terrasse, sis à TUNIS, rue En-Nefafta, numéro 36.

2^o Un autre immeuble

à simple rez-de-chaussée, contigu au précédent, consistant en une maison d'habitation construite en pierres et couvert en terrasse sis à TUNIS, rue En-Nefafta, numéro 36.

3^o Un autre immeuble

à simple rez-de-chaussée, servant de remise, sis à TUNIS, rue En-Nefafta, numéro, 25.

L'adjudication aura lieu le mercredi 29 Avril mil neuf cent trois, à trois heures de relevés, en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Tunis, séant au Palais de Justice de la dite ville, sis au boulevard Bab-Benat.

On fait savoir à tous ceux ce qu'il appartiendra :

1^o D'un jugement de défaut rendu par le Tribunal civil de Tunis, le vingt huit juillet mil neuf cent, confirmé sur appel

— Messieurs les propriétaires qui auraient à nous faire des demandes d'emprunt sont certains de recevoir à bref délai une solution et sont assurés de notre discrétion.

— On placerait 100.000 à 120.000 fr. en hypothèque de premier ordre sur immeuble au centre de la ville et de bon rapport au taux de 60/0. En un ou deux placements maximum.

— On demande des capitaux à placer en hypothèques de tout repos sur petites affaires variant de 2 à 5.000 francs au taux de 8 à 10 0/0.

— Plusieurs fonds de commerce à vendre dans les meilleures conditions tels que : Hôtels meublés, Cafés, Restaurants, Bars, Crémeries, Pâtisseries etc...

— A vendre melk ou Enzel des terrains à bâtir au centre de la ville et dans quartiers d'avenir.

— Belle villa à vendre dans quartier fréquenté. Prix frs. 12000.

— Pour tous renseignements s'adresser à Victor Timsit aîné directeur du service immobilier de la Petite Tunisie — Bureaux ouverts de 9 h. à 11 heures du matin et de 2 h. à 4 heures ; jours fériés exceptés. Rue Hannon, N° 2, Tunis.

La Hernie Guérie

SANS OPERATION

Quand Pasteur découvrit le vaccin de la rage, on ne voulut pas y croire et il se trouva même des savants à courte vue qui osèrent mettre en doute sa bonne foi. Il en a été de même pour M. Claverie, de Paris. Il a inventé, pour contenir et guérir les hernies sans opération et sans souffrance, un appareil tellement simple, tellement doux, tellement efficace, qu'on hésita d'abord à le reconnaître. Mais, aujourd'hui, c'est par milliers que les voix des personnes qu'il a guéries s'élevèrent de tous les côtés pour rendre hommage à sa décou-

verte et à sa méthode. Voici une lettre qui en dit plus long, dans sa simplicité, que tout ce que nous pourrions écrire :

Monsieur Claverie,

Depuis 20 ans je souffrais d'une hernie très forte qui était descendue dans les bourses, que je considérais comme incurable et qui me rendait l'existence insupportable parce que je ne pouvais plus travailler.

J'avais essayé de tous les systèmes d'é bandages qui m'avaient tous fait plus souffrir les uns que les autres, lorsque j'eus la bonne inspiration de m'adresser à vous. Depuis que j'ai eu le bonheur d'adopter votre merveilleux appareil ma hernie n'est plus ressortie, je ne souffre plus, je travaille comme si je n'avais rien, je suis absolument guéri, merci, Monsieur, vous m'avez rendu la vie et le travail, je ne l'oublierai jamais.

Recevez avec mes félicitations toute ma reconnaissance.

JOSQUIN Victor,
Charron à Tizi-Ouzou

Après cette attestation si évidente, je pense que les incrédules ne douteront plus et que toutes les personnes atteintes de hernies, descentes, efforts etc, n'achèteront pas de bandages et ne se feront pas opérer sans avoir vu M. Claverie, qui visitera lui-même les malades et fera l'application de sa méthode à

Sousse, Grand Hôtel, Vendredi 3 Avril.

Tunis, chez M. Carbonnière, Pharmacien, 7, Rue Léon-Roches, Samedi 4, Dimanche 5 Lundi 6 et Mardi 7 Avril.

Ne pas manquer d'aller voir M. Claverie à son passage car il ne reviendra en Tunisie que dans un an.

Le *Traité de la Hernie*, où cette nouvelle méthode est clairement expliquée, est envoyé gratuitement et sans frais à toutes les personnes qui le demandent à M. Claverie, 234, faubourg Saint-Martin, à Paris.

Avis à MM. les Colons

La Nouvelle Société Française de Constructions Métalliques et Mécaniques de Tunisie, 11, rue de Maroc et 33, rue d'Italie, s'occupe tout particulièrement de la réparation de

Machines Agricoles — Outillage Agricole — Moteurs LOCOMOBILES — NORIAS

Spécialité de Chaudronnerie cuivre et fer. Installations électriques Travail livré rapidement et à des prix défiant toute concurrence

RENSEIGNEMENTS, DEVIS GRATUITS SUR DEMANDE

DEPOSITAIRE DES "MOTEURS NIEL" DE FABRICATION FRANÇAISE

de défenseur constitué.

Il sera procédé, le mercredi dix-huit mars mil neuf cent trois, à la vente des immeubles ci-après désignés :

DÉSIGNATION

des immeubles à vendre

Un seul lot consistant en :
1^o UN IMMEUBLE élevé d'un premier étage sur rez-de-chaussée construit en pierres et couvert en terrasse, sis à TUNIS, rue En-Nefafta, numéro 36.

Où remarque à sa façade nord, mesurant quinze mètres environ, un grand portail au-dessus duquel existe une ouverture grillagée ; à hauteur du premier étage six ouvertures grillagées servant à l'éclairer.

Il a pour limites :

Au nord de la rue En-Nefafta ;

À l'est, l'immeuble Ali ben Remdam En-Nefafta, portant le numéro 34 de la dite rue ;

Au sud, un immeuble dont l'huissier saisissant n'a pu connaître le nom du propriétaire ;

À l'ouest, l'immeuble ci-après saisi.

2^o UN AUTRE IMMEUBLE à simple rez-de-chaussée, contigu au précédent, consistant en une maison d'habitation construite en pierres et couverte en terrasse, sise à TUNIS, rue En-Nefafta, numéro 38.

Où remarque à sa façade, la porte d'entrée.

Il a pour limites :

À nord, la rue En-Nefafta ;

À l'est, l'immeuble ci-dessous désigné ;

Au sud, un immeuble à Ibrahim Essehili ;

Cet immeuble est grevé au profit de M. Hadj Othman ben Mohamed El Melletti, d'une rente d'enzel annuelle et perpétuelle de trente-quatre piastres payable par année et d'avance.

3^o UN IMMEUBLE à simple rez-de-chaussée servant de remise, sis à TUNIS, rue En-Nefafta, numéro 35, se composant de deux pièces, une cour à ciel

ouvert, un hangard à droite et à gauche, couverts en tuiles et d'une grande pièce couverte également en tuiles.

Où remarque à sa façade sud donnant sur la rue En-Nefafta : un grand portail ayant à chacun de ses côtés une fenêtre grillagée.

Au sud, par la rue En-Nefafta ;

À l'est, par l'immeuble portant le numéro 33 de la dite rue ;

Au nord, par un immeuble dont l'huissier saisissant n'a pu avoir le nom du propriétaire ;

À l'ouest, par un immeuble habous en ruines.

MISE A PRIX

Outre ces charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges, dressé par le défendeur soussigné pour parvenir à la vente et déposé au greffe du Tribunal civil de première instance de Tunis, les enchères seront reçues sur la mise à prix de sept mille francs, ci...Fr. 7 000

Les frais de poursuites, ceux de vente et la remise proportionnelle en sus.

Fait et rédigé à Tunis, le dix-neuf février mil neuf cent trois,

Le défenseur poursuivant (Signé) : Ch. PIETRI.

Pour les amples renseignements s'adresser :

1^o En l'étude de M^e Charles Pietri, avocat-défenseur poursuivant, rue des Maltais, n° 8

2^o Et, pour prendre connaissance du cahier des charges, au greffe du Tribunal civil de première instance de Tunis, où il se trouve déposé.

A Vendre Pour cause de départ. à Bizerte Grand Café bien achalandé. Prix modéré. S'adresser au bureau du journal ou sur les lieux.

ETABLISSEMENT DE 1^{er} ORDRE
11, Avenue de France
TUNIS
Grand Restaurant du Chami
Service à la Carte
TUNIS
11, Avenue de France

Broderies et Dessins
11, rue Chaker

A LOUER
Pour le premier Moharrem 1321
VASTES ENTREPOTS
s'adresser à M. Vermillet
10, Rue Es-Sadikia 10. — Tunis

L'OXYGÉNÉE CUSENIER
est la seule ABSINTHE consommée par les gourmets et recommandée par les Hygiénistes.

AVIS AUX COLONS
M. André Miara, 12, rue des Glacières tient à la disposition de MM. les Colons des pommes de terre pour semence à des prix défiant toute concurrence.
Pommes de terre de Pertuis et du Nord pour la consommation toujours en magasin.

HYGIÈNE DE LA TOILETTE
Les qualités désinfectantes, microbicides cicatrisantes qui ont valu au coaltar Saponin Le Beuf son admission dans les hôpitaux de la ville de Paris se rendent très précieuses pour les soins sanitaires du corps, lotions lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc
Le flacon 2 fr. les 6 flacons 10 francs dans toutes les pharmacies.
Se défier des contrefaçons
Dépôt : Pharmacie NEE

Société Française
DES CHAUX ET CEMENTS
Du Bou-Kournine (Hammam-Lif)
A. BELLINO et Cie
Vente au détail
TUNIS — 14, Rue de Grèce — TUNIS

MONTS DE PIÉTÉ TUNISIENS
Autorisés par décrets beylicaux des 13 Août 1879 et 15 Juin 1881
BUREAUX : 12, Rue de Hollande

Engrais organique riche, pour la culture maraîchère et la viticulture prêt à être employé, à céder à prix très modérés, sur place à Tunis, ou rendu à la propriété, au gré de l'acheteur.

S'adresser à l'entrepôt du Domaine POTIN, avenue de Carthage à Tunis.

Demandez dans les Établissements l'Absinthe BERGER
la plus répandue et la meilleure entre toutes.

Agents généraux et dépositaires pour la Tunisie MM. FION Frères, 15, rue de Besançon, Tunis.



VIN, EAU-DE-VIE
DU
DOMAINE DE POTINVILLE
F. BERNET
23, rue d'Italie, TUNIS

Liqueurs de Marque — Livraison à Domicile

A louer à St-Germain une petite maison de campagne.
S'adresser rue Chaker, 11.

GRAND BAR DE L'UNIVERS
Avenue de la Marine
Licari, propriétaire; Stéphanini, gérant
Établissement complètement remis à neuf
Consommations de 1^{er} choix.
Liqueurs de marque.

TUNIS-HOTEL
12, rue d'Italie, 12
Em. GIRAUD, propriétaire
GRAND RESTAURANT DE 1^{er} ORDRE
Service à la carte et à prix fixe
Salons pour Familles
Spécialité de Conserve de Gibiers et de Fruits
MÉDAILLE OR ET ARGENT

Institut Dentaire
Pierre LESCOT
Chirurgien-Dentiste
Place de la Résidence, Entrée I, Rue de Rome

OMEGA
Montre de Précision
OR, ARGENT, ACIER, NICKEL
Paris 1889
Hors concours Membre du Jury
Genève 1896
Médaille d'Or
Bruxelles 1897
GRAND PRIX

Grand Assortiment de bijouterie joaillerie, bijoux, arabes. Décorations et insignes français et étrangers. Choix complet d'orfèvrerie "Bou-lenger".

D. LADISLAS, Horloger-Bijoutier
4, Avenue de France — TUNIS

A LOUER

Pour la fin de l'année arabe, grand et vaste local actuellement occupé par la Compagnie Algérienne. S'adresser à M. Grego, propriétaire, rue Hanon, 2.

RAYMOND VALENSI
Ingénieur-Architecte
22, rue de Russie, 22
Immeubles de rentes -- Construction industrielle et rurale -- Arrosage -- Distribution d'eau, etc., etc.
Plans, Projets, affaires à forfait

Docteur M. Cardoso, chirurgien titulaire à l'hôpital italien spécialiste pour les maladies de l'oreille, du nez, de la gorge, reçoit tous les jours, de une heure à deux heures, rue Hannon, n° 2.
Titulaire spécial des végétations adénoïdes. Intubation dans le croup et la diphtérie.

CE JOURNAL EST COMPOSÉ PAR DES OUVRIERS SYNDIQUÉS.

Le gérant : EM. LACROIX
Imprimerie de la Petite Tunisie

LE MONDE
3^e Française d'Assurances sur la Vie et contre l'Incendie
SIEGE SOCIAL :
Paris, 16, rue Le Pelletier, Paris
(sous le contrôle de l'Etat)
VIE. — Assurances en cas de décès. — Mixtes et à terme fixe. — Assurances en cas de vie. — Rentes viagères immédiates, différées et de survie. — Nues propriétés, etc.
INCENDIE. — Assurances d'immeubles, fermes, mobiliers, marchandises. — Assurances contre la foudre et les appareils à vapeur. — Contre le recours des locataires. — Contre les risques locatifs et les risques du voisinage.
Les polices de la Compagnie LE MONDE sont acceptées par le Crédit Foncier de France. S'adresser pour tous renseignements à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur de la compagnie à Tunis, 25, avenue de Paris.

A la Ville de Sfax

11 bis, rue d'Allemagne — TUNIS
HUILE D'OLIVE PURE EXTRA SUPERIEURE
de la Maison CARMELO AVVOCATO et Fils de SFAX
Marque A A et C.
Huile d'olive ex. s^o fr. 1 40 d^o fine... 1 10
d^o super... 1 20 d^o demi fine 1 00
ordinaire 0 90
Qualité garantie extra-pure exempte de tous mélanges
Assortiments 4 qualités d'huiles à différents prix
toujours en magasin
Expédition de colis-postaux pour la France et l'Etranger

Moissonneuses, Lienses, Fauchesses, RATEAUX

MAC CORMICK

LES MEILLEURES MACHINES DU MONDE
P^{er} GRAND PRIX-PARIS 1900 LA PLUS HAUTE RECOMPENSE
Maison R. WALLUT & C^{ie}
38 Premiers Prix sur 30 Concours officiels en 1888, 1899, 1900, 1901, 1902
26, Rue du Portugal. — TUNIS

GRANDE BOULANGERIE-PATISSERIE-CONFISERIE A LA LUNE

MAISON FRANÇAISE
PAINS VIENNOIS, CROISSANTS ET BRIOCHES
Spécialité de pièces-montées, croquettes-nougats, Gâteaux sur commande pour mariages, baptêmes etc., Confiserie fine.
TUNIS-20, RUE D'ITALIE-TUNIS

Banque de Tunisie

Société Anonyme — Capital 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis
OPERATIONS DE LA SOCIÉTÉ
Encaissements et recouvrements. Avances sur prêts, sur marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. Dépôt à vue et à échéances fixes. Garde de titres. Paiement et escompte de coupons. Reports. Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens. Emission de chèques et lettres de crédit sur tous pays. Souscriptions — Emissions.

Aux Armes de Saint-Etienne

23, rue Al-Djazira — TUNIS
Veuve C. BOURY
Armes de chasse et de tir. Articles de chasse
BICYCLETTES des premières fabrications françaises
Appareils de pesage de tous systèmes
Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balance
DEPOT DE POUDRES DE MINES et de CHASSE

COMPAGNIE ALGERIENNE

Société Anonyme; Capital 25.000.000 entièrement versés
Succursale de Tunis, Avenue de France
Escompte et recouvrement du papier de commerce sur la France, l'Etranger, l'Algérie, et la Tunisie.
Emission de Chèques et Lettres de Crédit sur tous pays;
Ordres de Bourse, — Encaissement de tous coupons.
Dépôts à vue et à échéance fixe —
Bons de Caisse au porteur ou à ordre de 1 à 5 ans rapportant de 3 à 4 %.
Mans de coupons semestriels (net des impôts actuels).
Avances sur Titres et sur Marchandises. — Ouvertures de Crédits hypothécaires. —
Location de Coffres forts et de compartiments au mois, au trimestre, au semestre ou à l'année.

Maison Paonessa, Artificier

22, Avenue de la Marine, TUNIS
FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES
Entreprise générale de fêtes publiques et privées
Vente et location d'illuminations et de décorations
Drapeaux et tentures de toutes nationalités
Ballons, Lanternes vénitienes, Verres de toutes couleurs, Pains de stéarine, etc., etc.
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Ciments Supérieurs Thorrand et C^{ie}

ALLARD, NICOLET & C^{ie}, A VOREPPE (ISÈRE)
Spécialité de Travaux en Ciment
Bassins-citernes, Cuves à vin en ciment armé, Dallages de caves, d'écuries et de magasins, Tuyaux et demi-tuyaux en ciment.
CARREAUX EN CIMENT
Plans et devis franco sur demande.
S'adresser à M. F. THORRAND, rue de Besançon, 17, unis.

ENTREPOT GÉNÉRAL DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION

G. GUERRIERA ET SAUCAZ
Portland, du Villard et du Sappey de Grenoble
Bureaux et entrepôts : 24, rue de Portugal.

DOMAINE DE POTINVILLE

P. POTIN, propriétaire
CHAUX HYDRAULIQUE et Ciments
VENTE AU DETAIL : Avenue de Carthage

MAISON DESPEROUX

FONDÉE EN 1888
à El-Afrane (banlieue de Tunis, carrière du Djebel-Carrouba)
FOURS A FEU CONTINU
Chaux hydraulique, Chaux en pierre PLATRE
« Pierre à bâtir et Pierre de taille »
BRIQUERIE DE PREMIER ORDRE
Briques plates et creuses. Pavés et dalles
Pour les commandes s'adresser 12 Avenue de Carthage, et à son usines à El-Afrane, banlieue de Tunis.

AGENCE DANA

9, Rue Es-Sadkia, 9 — Tunis
Camionnage
aux Vapeurs, Gares, Villes, Hôtels
ET VI'E-VERSA
Par colis ordinaire 0, 50
par petits Colis 0, 25
Expéditions par grande et petite vitesse
Embarquements - Débarquements
Opérations de douane

GRANDE BOULANGERIE ET PATISSERIE ANGLAISE ET VIENNOISE

TUNIS. — 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris 8, — TUNIS
MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie
Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois pain de seigle. Pain pour sandwichs, noir et blanc
Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café
Pâtisserie de premier ordre
Vins fins et liqueurs de premier choix; petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et bals
Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie
SAINT-LOUIS de Marseille.
ON PORTE A DOMICILE
Succursale à SOUSSE, angle des rues du Marché et Villedon

Société Tunisienne d'Approvisionnement

22, Rue d'Italie, TUNIS
Prix fixes marqués en chiffres connus
Expédition franco d'emballage et de port, à partir de 50 fr. sur tout le réseau du Bône-Guelma. Conditions spéciales pour MM. les Officiers, Fonctionnaires et Employés d'administrations.
Nota—Le 2 de chaque mois, la Société désigne une des journées du mois précédent, pour laquelle les achats faits dans son magasin sont remboursés EN ESPÈCES contre remise des bulletins de caisse correspondants.

MAISON MODÈLE

Avenue de la Marine, 72, à côté de la Résidence Tunis.
Succursale à Bizerte
VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE
POUR HOMMES ET ENFANTS
Atelier spécial pour le COSTUME TAILLEUR DAMES
Coupeurs des Premières Maisons de Paris
Chemiserie-Bonneterie

DEPOT DES USINES TORRILHON* et C^{ie}
DE CLERMONT-FERRAND
Tuyaux de refoulement et d'aspiration pour liquides, gaz, arrosage.
Cacothouos pour toutes industries, vêtements indécomposables.
Le touriste pour bicyclette (breveté g. d. g.), increvable, remplaçant avantageusement le pneumatique.
S'adresser MAISON MODÈLE, 72, Avenue de la Marine Tunis

C^{ie} Franco-Tunisienne de Navigation

Siège social, 7, rue de la République, Marseille
Agence de Tunis
Services réguliers entre le Languedoc, l'Algérie, la Tunisie, la Tripolitaine et Malte
Transport des passagers et des marchandises
Le vapeur français Ville-de-Sfax, capitaine Tully partira de Marseille pour Tunis direct le mercredi 4 Avril 1903 et repartira de Tunis pour Bône, Philippeville, Cette et Marseille le samedi 4 Avril 1903.
Prix des passages pour Bône: 1^{re} classe, 25 fr. avec nourriture, 10 fr. (sans nourriture).
Un emplacement spécial est réservé pour le transport des bestiaux
Pour fret, passages et renseignements s'adresser à l'agence ou la Compagnie, chez MM. CALO et SMADJA, 9, rue Es-Sadkia, Tunis

Eaux Minérales Naturelles Froides D'AIN-GARCI

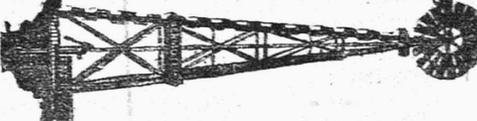
Digestive, Tonique, Fortifiante, Diurétique
SOURCE RÉGENCE | SOURCE PASTEUR
Très peu gazeuse | Gazeuse
Dépôts à Tunis :
chez les principaux Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Marchands d'eaux minérales
Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société anonyme des Eaux minérales naturelles d'Ain-Garci, 25, avenue de Paris Tunis, en spécifiant si c'est la source Régence ou la source Pasteur que l'on désire.

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE

C^{ie} TOUACHE - paquebots-poste français -- Agence de Tunis
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie et la Tripolitaine et le Maroc. Transport des passagers, de délégués et de marchandises
ARRIVÉE DE BIZERTE tous les mardis, à 5 h. du matin.
— A MARSEILLE, tous les mercredis, à 5 h. 15 du matin.
— DE PALERME, tous les jeudis, 7 heures du matin.
— DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 4 h. 45 m.
— DE LA COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdia, Monastir, Soussse), tous les samedis à 9 h. 30 s.
— A MARSEILLE, tous les samedis, à 5 h. du matin.
DEPART DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis, à 2 h. s.
— DE TUNIS POUR PALERME, tous les mardis, à 3 h. s.
— DE PALERME POUR TUNIS, tous les mercredis, à 3 h. s.
— DE MARSEILLE POUR TUNIS, LA COTE TUNISIENNE ET TRIPOLI, tous les mercredis, à 1 h. s.
— DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les jeudis, à midi.
— DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Soussse, Monastir, Mehdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis, à 7 heures du soir.
— DE MARSEILLE POUR BIZERTE, TUNIS ET PALERME, tous les samedis, à 8 h. du s.
La Compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, l'Italie, la Belgique, la Hollande, la Grande-Bretagne, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle-Calédonie, et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.
La Compagnie délivre également à toute époque des billets de passage de Tunis à Paris et retour.
Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger. L'Agent principal, J.-B. PÉDRUPÉ

Ancienne Maison AYMARD et THOMAS

Société des Ateliers de Construtions Métalliques
J. BERTRAND & C^{ie}
TUNIS — Avenue de Carthage — TUNIS
Moteurs à pétrole les plus perfectionnés et les plus simples
Installation d'usine
Norias, pompes de tous systèmes, Moulins à blé pour mouture indigène
Captage, élévation et distribution d'eau
Appareils de sondage
Installations électriques : éclairage et transport de force
Fers, Fontes et Métaux
FOURNITURES POUR USINES ET EXPLOITATIONS AGRICOLES
Fonderie de fer et de bronze
Pièces de rechange de machines livrées en vingt-quatre heures



'L'AERMOTOR'

EN ACIER GALVANISÉ, A RÉGLAGE AUTOMATIQUE
Agent Général : P. LECLERCQ
11, Rue Es-Sadkia — Tnins

Maison Th. Pilter DE PARIS

Succursale 19, rue de Portugal, Tunis — J. BISMUTH, direct.
Matériel Agricole
Charrues. Herses. Appareils de battage. Moissonneuses-lieuses
Fauchesses. Rateaux à cheval. Presses à fourrages
Concasseurs. Hache-paille. Coupe-racines. Couteaux à foin
Appareils de Laiterie
Ecrèmeuses centrifuges, Fourches américaines.
Grillages galvanisés. Ronces artificielles
Instruments Viniçoles
Pressoirs. Foulloirs. Banastres. Pompes à bras, à vapeur, centrifuges et à manège, à sangle et à chapelets
Réfrigérants Guillebaud
Matériel pour Entrepreneurs. Appareils de pesage
Moulins à vent, tout acier "Sandow" Charrues "Oliver"

F. Cangialosi

Entrepreneur de Travaux d'Asphalte
RUE DE GRÈCE TUNIS
TRAVAUX
pour terrasses, trottoirs, chaussées
écuries et remises
Système Breveté s. g. d. g.
Récompensé à l'Exposition Universelle de Paris 1900



SUPPRESSION DES POMPES et des Puits ouverts

Les Docteurs conseillent pour avoir toujours de l'eau saine, de les remplacer par le Dessus de Puits de sécurité qui sert à tirer l'eau à toutes profondeurs et empêche tous les accidents. Ne craint nullement la gelée pour la pose ni pour le fonctionnement. Système breveté, hors concours dans diverses Expositions, se plaçant sans frais et sans réparations sur tous les puits, communal, mitoyen, ordinaire, ancien et nouveau et à n'importe quel diamètre.
Prix : 150fr paiement après satisfaction
Envoi franco du catalogue. S'adresser à MM. MM. L. JONET et C^{ie}, à Raïsmes (Nord)
Fournisseurs de la Compagnie des Chemins de fer du Nord, des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée et d'autres grandes Compagnies, ainsi que d'un grand nombre de communes.
NOMBREUSES RÉFÉRENCES
fonctionnant à 100 mètres de profondeur
Une fillette de dix ans tire l'eau sans fatigue à toutes les profondeurs
Villa de PARIS, Exposition de 1900
Membre du Jury, Hors Concours
On demande DES REPRESENTANTS

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 150 millions de fr. entièrement versés
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX, GABÈS
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc.
DEPÔTS A VUE ET A ÉCHÉANCES FIXES
A vue, 2 % - jusqu'à 18 mois 2 1/2 % - de 18 mois à 2 ans 2 1/2 % - au delà 3 %
LOCATION DE COFFRES-FORTS
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés, etc., etc.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le risque du vol et d'incendie.
Location de compartiments à partir de Cinq Francs par mois

Crédit Foncier & Agricole d'Algérie

Société anonyme. Capital : 30 millions
Succursale de Tunis : 8, rue Es-Sadkia
Agences à Soussse et Bizerte
Opérations de Banque. — Escompte. — Recouvrements. — Ordres de Bourse. — Avances sur Titres et sur Marchandises. — Gardes de Titres. — Paiement des coupons. — Paiements Télégraphiques. — Chèques et Lettres de crédits sur tous pays
— Location de Coffres forts. —
— Changes de monnaies étrangères. —
Dépôts de fonds à échéance fixe 1 an 3 % - 2 à 3 ans 3 1/2 % - 4 ans 4 %
Dépôts à Vue : 2 %

Outillage Agricole & Industrie

BENEDITE & DIDI
28, rue Es-Sadkia (près la gare française)
CHARRUES DE TOUS MODÈLES & DE TOUTES DIMENSIONS
DECHAUMEUSES, HERSES, ROULEAUX
et tout le nécessaire pour la campagne des labours
ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET DE TUNIS
Tous nos articles sont nouveaux et adaptés aux exigences culturales de la Tunisie
Demandez le Catalogue Automne 1902